

## CONDITIONS LOCALES AU DEPART DU TCHAD A COMPTER DU 27 OCTOBRE 2019

Les présentes conditions locales, ci-après dénommées « Conditions Locales », s'appliquent aux ventes de transport aérien de marchandises (y compris des services annexes) remises au départ de la France, effectuées par (ou au nom et pour le compte) d'Air France Cargo et/ou de KLM Cargo (ci-après dénommées collectivement les « Transporteurs »). Ces Conditions Locales ont pour objet de préciser les conditions de réservation et les spécificités opérationnelles et commerciales applicables aux ventes susmentionnées. Elles pourront être modifiées à tout moment. Il est recommandé à l'expéditeur ou à toute personne agissant pour le compte de l'expéditeur, ci-après dénommés « la Société » de vérifier régulièrement les mises à jour, et plus particulièrement avant toute nouvelle Réservation.

Il est rappelé que le transport aérien de marchandises est régi par (i) les conditions du contrat de transport mentionnées au dos de la lettre de transport aérien, (ii) les Conditions Générales de Transport de fret aérien (« CGT ») de la société Air France ou de la société KLM selon le cas, (iii) les Conditions Générales de Vente (« CGV »), (iv) les Conditions Particulières conclues avec les Transporteurs le cas échéant et (v) les présentes Conditions Locales (« CL »). Ensemble, ces documents forment le « Contrat ». En cas de contradiction et/ou d'incohérence, l'ordre de préséance (i) à (v) s'appliquera, sauf mention contraire expresse. Les CGT et CGV peuvent être consultées auprès du service clientèle local des Transporteurs ou sur le site Internet [www.afklcargo.com](http://www.afklcargo.com) et myCargo. Toute réservation de transport aérien de marchandises au départ de la France implique l'acceptation pleine et entière par la Société des documents formant le Contrat, en vigueur au moment de ladite réservation.

Les termes indiqués en majuscules non-définis dans le présent document auront la même signification que dans les CGV.

### 1. TARIFS APPLICABLES

- « Tarif All-in » ou « All-in Rate » : Tarif du transport aérien de marchandises calculé au regard des éléments de la réservation, excluant les taxes, redevances et tous frais applicables, y compris les Frais Annexes (ex : liés aux douanes, traitement DGR, sécurisation, etc.).
- Ces tarifs peuvent être ajustés en cas de modification des informations fournies au moment de la réservation.
- Les tarifs, taxes, redevances et frais applicables, y compris Frais Annexes, sont disponibles et consultables auprès du service clientèle local des Transporteurs et peuvent être modifiés à tout moment. Il est recommandé à la Société de les consulter régulièrement et en particulier avant d'effectuer une réservation.

### 2. CONDITIONS DE RESERVATION

- Les Réservations doivent être effectuées conformément aux termes du Contrat, et plus particulièrement à l'article 2 « Réservation » des CGV.
- Les Réservations doivent être effectuées en ligne via myCargo, via des portails de réservation autorisés par les Transporteurs, via connexion directe (system-to-system) le cas échéant ou par courriel, téléphone ou télécopie auprès des contacts mentionnés ci-dessous :

Contacts service clientèle et plate forme de réservations	
Réservation électronique	myCargo, booking portals ou connexion directe (system-to-system)
Courriel	pour AFKL, <a href="mailto:Mail.customerservice.dla.airfrance.fr">Mail.customerservice.dla.airfrance.fr</a> *Indiquer le code IATA 3 lettres de l'aéroport demandé
Télécopie	pour AFKL, tous les numéros de fax des escales sont disponibles sur internet <a href="http://www.afklcargo.com">www.afklcargo.com</a> à la rubrique contact
Téléphone	pour AFKL, tous les numéros de téléphone des escales sont disponibles sur internet <a href="http://www.afklcargo.com">www.afklcargo.com</a> à la rubrique contact

### 3. POLITIQUE D'ACCEPTATION

- La Société s'engage à remettre aux Transporteurs les expéditions prêtes au transport aux termes du Contrat, et plus particulièrement à l'article 11 « Contrôle des exportations et sanctions » des CGV.

- Des consignes spécifiques peuvent s'appliquer pour certaines marchandises et peuvent être consultées auprès du service clientèle local des Transporteurs. Les expéditions doivent être remises aux Transporteurs au plus tard avant l'heure limite d'acceptation, ci-après dénommée « HLA », indiquée ci-dessous.

PRODUIT	HLA
EXPRESS	1 heure avant l'heure prévue du vol
MAIL	1 heure avant l'heure prévue du vol
SPECIALIZED	4 heures avant l'heure prévue du vol
GENERAL	6 heures avant l'heure prévue du vol

#### **4. FRAIS APPLICABLES EN CAS DE « NO SHOW », D'ANNULATION ET D'ECART PAR RAPPORT A LA RESERVATION**

Afin d'améliorer et maximiser la gestion opérationnelle des expéditions, les Transporteurs demandent à leurs clients de respecter les réservations prises et de fournir au Transporteur toutes les mises à jour des informations figurant dans la réservation.

Les frais suivants seront appliqués en cas de modification importante apportée aux expéditions remises ou non aux Transporteurs par rapport au dernier dossier de réservation disponible.

##### **Frais en cas de « no show » \*\***

Si une expédition n'est pas remise aux Transporteurs avant la HLA, les frais suivants de « no show » seront appliqués :

No Show	Frais applicables
	66 XAF par kilo du poids chargeable de l'expédition

\*\* En cas de remise tardive, les Transporteurs s'efforceront de se recalculer sur le programme initial. De possibles frais additionnels seront à la charge de la Société et facturés à prix coûtant. Toute correspondance manquée à la suite d'une remise tardive de l'expédition par la Société fera l'objet de frais pour « no show ».

##### **Frais d'annulation\*\*\***

En cas d'annulation d'une réservation, les frais d'annulation suivants seront appliqués :

Réservation de 2000 kgs ou 10 m3 et inférieure à 10 tonnes ou 60 m3	
Annulation au plus tard	Frais applicables
Moins de 24 heures avant HLA	66 xaf par kilos du poids chargeable de l'expédition

Réservation de 10 Tonnes ou 60 m3 ou plus	
Annulation au plus tard	Frais applicables
Moins de 24 heures avant HLA	99 xaf par kilos du poids chargeable de l'expédition

\*\*\*l'actualisation des réservations dans les 24 heures avant HLA, pour les expéditions de plus de 2000 kilos ou 10 m3, avec plus de 25% du poids taxable en moins fera l'objet des frais d'annulation indiqués dans le premier tableau relatif aux frais d'annulation ci-dessus.

##### **Ecart de réservation**

En cas d'écart significatif entre le poids taxable lors de la Réservation et le poids taxable à l'acceptation des marchandises, les frais ci-dessous seront appliqués :

Type d'écart de réservation	Frais applicables
<b>A la baisse</b> pour des réservations de plus de 2 tonnes ou 17 m3	Si réduction du poids chargeable supérieure à 500kg : 66 xaf par kilos du poids chargeable
<b>A la baisse</b> pour des réservations de plus de 10 tonnes ou à partir de 60 m3	Si réduction du poids chargeable supérieure à 1.5 tonnes : 99 xaf par kilos du poids chargeable
<b>A la hausse</b> pour des réservations de plus de 17 m3	Si lors de l'acceptation, le volume réceptionné est plus important que le volume réservé, le Tarif All-in peut être ajusté. L'expédition peut être reportée sur un autre vol pour des raisons de limitation des capacités. Aucun frais supplémentaire ne sera appliqué
Expédition réservée en palette constituée mais remise avant HLA en vrac	Aucun frais

En cas de litige concernant l'application des frais indiqués ci-dessus, la charge de la preuve d'une éventuelle erreur de taxation incombe à la Société.

## **5. FRAIS ANNEXES**

La nature, le traitement et la livraison des marchandises, ainsi que tout service annexe, peuvent donner lieu à des « Frais Annexes » ajoutés au montant du Tarif All-in. Les Frais Annexes peuvent être modifiés à tout moment et sont susceptibles de varier selon l'origine, la destination ou les spécificités opérationnelles locales. L'ensemble des informations relatives aux Frais Annexes, ainsi que tout renseignement complémentaire, peuvent être obtenus auprès du service clientèle local.

La liste des Frais Annexes export pouvant s'appliquer à votre expédition est disponible dans l'outil myCargo, accessible, une fois votre compte créé, à l'adresse suivante :

<https://www.afklcargo.com/WW/fr/local/app/index.jsp#/myCargo/othercharges>

## **6. FACTURATION ET PAIEMENT**

Les factures sont émises sur la base des informations figurant sur la LTA ou son équivalent électronique, et sur les ajustements apportés en cas d'écart entre le poids taxable à la réservation et le poids taxable à l'acceptation des marchandises, aux termes du Contrat, et plus particulièrement à l'article 4 « Facturation et Paiement » des CGV. Les frais de « no show », d'annulation et d'écart tels qu'indiqués à l'Article 4 des présentes Conditions Locales feront l'objet d'une facturation.

Les factures des Transporteurs seront traitées via le système CASS ou par d'autres moyens de paiement utilisés au sein de l'industrie du transport aérien convenus avec la Société.

Si la Société n'est pas adhérente du système CASS, la Société pourra ouvrir un « compte client » auprès des Transporteurs en concluant avec ces derniers un contrat fixant ses modalités de mise en oeuvre.

---

## **7. AUTRES SPECIFICITES LOCALES**

Depuis le 1er Avril 2017:

Poids pivot des ULD :

Lower Deck Pallet: 1.667 kgs

Lower Deck Container: 717 kgs

Main Deck Pallet: 3.000 kgs